



Syndicat Français des Enducteurs, Calandriers  
et Fabricants de Revêtements de Sols et Murs

**EXTRAIT de la DECLARATION  
ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE  
CONFORME A LA NORME NF P 01-010  
DU  
REVETEMENT DE SOL LINOLEUM**

**Décembre 2005**

Cet extrait de déclaration environnementale et sanitaire est présenté  
selon le modèle de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire  
validé par l'AIMCC (FDE&S - extrait, Version 2005)

## INTRODUCTION

■ Les informations contenues dans cet extrait de déclaration sont issues de la déclaration environnementale et sanitaire du revêtement de sol linoléum de décembre 2005. Elles sont établies sur la base des connaissances actuelles rassemblées par les entreprises industrielles adhérentes du Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sols et Murs (SFEC) qui ont participé à la réalisation de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire de cette famille de produits, soit : FORBO SARLINO et TARKETT BÂTIMENT.

## 1 - CARACTÉRISATION DU PRODUIT

### 1.1 - Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

■ 1 m<sup>2</sup> de revêtement Linoléum installé selon les règles de l'art, destiné à assurer la couverture d'un sol intérieur et participant à la décoration et au confort des locaux pendant une annuité sur la base d'une durée de vie typique de 15, 20 ou 25 ans.

■ Le produit considéré est conforme aux normes européennes NF EN 548 (\*), EN 14041 (\*), répond aux classements U2SP2-U4P3 définis par le CSTB ainsi qu'aux classements européens 23, 31 et 34 définis par la norme NF EN 685. (\*)

Les caractéristiques environnementales fournies sont celles d'un produit moyen représentatif des revêtements Linoléum distribués en France.

■ Le revêtement installé comprend le revêtement de sol, la colle pour la pose du revêtement sur son support ainsi que les emballages de distribution. Les conditions de l'entretien à sec et humide y sont intégrées ainsi que la fin de vie.

(\*) NF EN 548 : spécifications pour le revêtement de sol Linoléum uni et décoratif

EN 14041 : revêtements de sol résilients : norme harmonisée. Prescriptions relatives à la santé, à la sécurité et aux économies d'énergie

NF EN 685 : revêtements de sol résilients : classification.

### 1.2 - Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

■ Quantité de produit, d'emballage de distribution et de produits complémentaires contenue dans l'UF : 3,464 kg

dont : - Produit : 3,0445 kg/UF

- Emballages de distribution : 0,070 kg/UF

PRODUITS ET EMBALLAGES (en kg)	Par annuité pour une DVT de :			Pour la DVT
	15 ans	20 ans	25 ans	
Revêtement de sol	0.203	0.152	0.122	3.044
Papier	0.0002	0.00016	0.00012	0.003
Carton	0.004	0.003	0.0024	0.06
Polyéthylène	0.00001	0.00001	0.000009	0.00024
Bois	0.0004	0.0003	0.00028	0.007
Polystyrène	0.00004	0.00003	0.00002	0.0006
Colle acrylique aqueuse	0.023	0.018	0.014	0.350
Taux de chute à la pose	5 %			
Détergent (litres)		0.041		0.62 / 0.83 / 1.04
Métallisation (kg)		0.015		0.02 / 0.03 / 0.04
Décapant (kg)		0.003		0.045 / 0.06 / 0.075

## 2 - IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRÉSENTATIFS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010 § 6

N°	IMPACT ENVIRONNEMENTAL	UNITÉ	VALEUR DE L'INDICATEUR PAR ANNUITÉ - sur la base d'une durée de vie typique de -		
			15 ANS	20 ANS	25 ANS
<b>1</b>	<b>Consommation de ressources énergétiques :</b> - Energie primaire totale - Energie renouvelable - Energie non renouvelable	MJ/UF	17.4	15.1	13.8
			4.2	3.2	2.7
			13.3	11.9	11.1
<b>2</b>	<b>Epuisement de ressources (ADP)</b>	kg équiv. antimoine (Sb) / UF	0.0024	0.0019	0.0017
<b>3</b>	<b>Consommation d'eau totale</b>	Litre/UF	7.4	6.7	6.3
<b>4</b>	<b>Déchets solides :</b> - Déchets valorisés (total) - Déchets éliminés : Déchets dangereux Déchets non dangereux Déchets inertes Déchets radioactifs	kg/UF	0.026	0.019	0.016
			0.008	0.007	0.007
			0.246	0.185	0.148
			0.073	0.056	0.047
			0.00013	0.00012	0.00012
<b>5</b>	<b>Changement climatique</b>	kg équiv. CO2/UF	0.363	0.292	0.249
<b>6</b>	<b>Acidification atmosphérique</b>	kg équiv. SO2/UF	0.0040	0.0031	0.0027
<b>7</b>	<b>Pollution de l'air</b>	m³/UF	62	49	41
<b>8</b>	<b>Pollution de l'eau</b>	m³/UF	0.471	0.357	0.289
<b>9</b>	<b>Destruction de la couche d'ozone stratosphérique</b>	kg CFC équiv. R11/UF	0	0	0
<b>10</b>	<b>Formation d'ozone photochimique</b>	kg équiv. éthylène/UF	0.00021	0.00017	0.00014

## 3 - CONTRIBUTION DU PRODUIT À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

CONTRIBUTION DU PRODUIT		EXPRESSION (Valeur de mesures, calculs...)
À l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	<p>Qualité sanitaire des sols : le nettoyage à sec et par voie humide est possible et n'affecte pas les caractéristiques du revêtement.</p> <p>Le revêtement de sol Linoléum est résistant au glissement au sens de la norme EN 14041 : son coefficient de frottement dynamique est <math>\geq 0.3</math> selon la norme NF EN 13893.</p> <p>Du fait de ses composants naturels, le revêtement de sol linoléum assure une activité antibactérienne (confirmée par une étude biologique*).</p> <p>Confort face aux décharges électrostatiques : le potentiel de charges est mesuré conformément à la norme NF EN 1815. Le revêtement Linoléum est antistatique au sens de la norme EN 14041 (ou de classe 1 selon NF P 62 001).</p>
	Qualité sanitaire de l'air	<p>Les émissions de COV sont limitées durant la mise en œuvre par l'utilisation de colle sans solvant. Pendant la vie en œuvre, les mesures de COVT sont faites selon la méthode FLEC (Norme d'essai PrEN 13419-2).</p> <p>Le revêtement est conforme à la norme PrEN 15052 pour les seuils de COVT à 3 jours et 28 jours.</p>
À la qualité de la vie	Confort hygrothermique	Le revêtement de sol Linoléum est compatible avec le chauffage au sol suivant la norme européenne EN 12524 définissant la conductivité thermique.
	Confort acoustique	<p>L'atténuation du bruit d'impact est de 4 à 7 dB (suivant la norme EN ISO 717-2 définissant l'atténuation du bruit d'impact).</p> <p>Le niveau sonore à la marche est inférieur ou égal à 75 dB (suivant la norme NF S 31-074 définissant le niveau sonore à la marche).</p>
	Confort visuel	<p>La diversité de couleurs et décors disponibles permet de coordonner les parois limitant ainsi les contrastes entre surfaces voisines pouvant générer un rapport de luminance excessive source de fatigue visuelle.</p> <p>Le revêtement de sol Linoléum résiste à la décoloration à la lumière. Son degré de solidité à la lumière est <math>\geq 6</math> suivant la norme NF EN ISO 105-B02.</p>
	Confort olfactif	L'huile de lin, composant naturel du linoléum lui confère une odeur caractéristique qui disparaît après la ventilation des locaux.

\* Les résultats de cette étude confidentielle ont été validés par le vérificateur.

## 4 - POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble de la déclaration a fait l'objet d'une **vérification par tierce partie** (revue critique).
- La déclaration complète est disponible sur demande :  
- auprès des fabricants concernés (voir page 2)